



Project Number: 2016-1-FR01-KA201-024133



FORMULAIRE : IO1.D – ÉTUDES DE CAS

Chaque partenaire doit identifier au moins 10 études de cas sur la façon dont les enseignants gèrent les questions d'intégration dans les écoles secondaires ainsi que sur leur connaissance des valeurs de non-discrimination et de droits de l'homme. Une attention particulière doit être portée sur les stratégies éducatives non-formelles.

INFORMATIONS DE L'ENSEIGNANT

Nom	Vandamme Cédric
Photo de l'enseignant (Facultatif)	<i>Veillez joindre une photo au format JPG de l'enseignant</i>
Email	Cedric.vandamme@hotmail.com
Pays	Belgique France Grèce Italie Lituanie Portugal
Matière enseignée	Français langue étrangère (FLE)
Années d'expérience	1 année

INFORMATIONS DE L'ÉCOLE

Nom de l'école	Collège Saint Martin de Seraing
Typologie de l'école	Secondaire inférieur Secondaire supérieur Enseignement professionnel
Pays	Belgique France Grèce Italie Lituanie Portugal
Ville	Seraing
Site internet	http://www.saint-martin-seraing.be/



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



ÉTUDE DE CAS

Contexte

Veillez recueillir des informations portant sur :

- La description de l'école (nombre d'élèves, installations, etc.)
- Le contexte social du quartier où l'école est implantée
- Le pourcentage d'élèves immigrés dans l'école
- Le pourcentage d'élèves immigrés dans la classe

Dans le cadre des cours de FLE (français langue étrangère) au collège, j'encadre différents profils d'élèves issus de plusieurs pays (Turquie, Iraq, Syrie, Ghana, Guinée, Pakistan). Actuellement, c'est-à-dire au terme du mois de février, le cours de FLE accueille 11 élèves mais ce nombre est susceptible de fluctuer (si un élève part, si un autre s'inscrit dans l'école au cours de l'année). Ces élèves rentrent très rapidement dans le dispositif que je coordonne au sein de l'établissement (la direction m'informe de l'inscription d'un nouveau venu, je décide du moment où je rencontre l'élève, il entre dans le dispositif pour appréhender la langue et les cultures).

Le but étant d'aider les élèves à comprendre les règles mises en place dans la culture scolaire en Occident mais également à maîtriser la langue (pour ne plus devoir fréquenter le dispositif de FLE et uniquement les cours de l'année académique où l'élève est inscrit).

La fréquentation à ces cours commence dès l'inscription de l'élève dans l'école et est obligatoire (de plus, les élèves sont rarement absents lors des cours de FLE, contrairement aux autres disciplines où ils se sentent souvent exclus).

La population est souvent démunie (manque d'argent, les élèves n'ont pas le matériel adéquat, difficulté d'arriver à l'heure car manque de moyens, conditions de vie parfois catastrophiques, ...) mais j'essaie d'établir un lien le plus rapidement possible pour créer un repère dans l'école avec l'élève.

Les parents sont toujours invités à me rencontrer s'ils le souhaitent (ce qui est arrivé une seule fois, l'année dernière, lors de l'inscription d'un Ghanéen au cours de l'année). En tous les cas, ils rendent visite à la direction pour être accueillis, inscrire leur enfant dans de bonnes conditions, comprendre le fonctionnement de l'école, ...

Description factuelle

Veillez décrire :

- Période du projet (date de début et de fin)
- Quand/Si le problème de discrimination a commencé en classe
- Interactions entre les élèves nationaux et immigrés
- Interaction avec les parents, nationaux et immigrés
- Autres questions éventuelles de discrimination soulevées (genre, religion, orientation sexuelle...)
- Si aucun élève immigré n'est présent dans la classe, veuillez indiquer si des questions liées à la crise des réfugiés en Europe ont été soulevées ou discutées
- Principaux acteurs impliqués
- Impact de la situation sur la classe (résultats didactiques et motivation, etc.)
- Impact de la situation sur les enseignants (difficultés en classe, etc.)



Dans le cadre du dispositif de FLE, les élèves se retrouvent souvent seuls voire en binôme avec l'enseignant. Ceux-ci ne sont donc pas nécessairement confrontés à des situations de discrimination. Par contre, il arrive fréquemment que les élèves me racontent des anecdotes liées à des discriminations (recopier un tableau dont il ne comprend rien sous prétexte qu'il acquerra la langue en recopiant, ouvrir son sac à dos en entrant dans des lieux publics car la personne possède un teint mat, insultes dans la rue alors qu'une jeune fille arabophone marchait avec son frère cadet, sentiments de non intégration au sein de la classe, ...). Les élèves me parlent souvent de problèmes comme tels, qui me semblent primordiaux. Je décide donc d'en parler avec eux, d'exprimer le malaise à l'aide des mots qu'ils possèdent.

L'encadrement est assuré afin que l'élève puisse se sentir à l'aise au sein de l'établissement : dossiers de travail (apprentissage du vocabulaire, de la grammaire, de la conjugaison, des savoirs en communication, ...) à réaliser pendant les cours où il n'est pas en FLE (et auxquels il ne comprend rien); discussions avec le collègue de français afin que l'élève lise un ouvrage en rapport avec la matière du cours et où il peut apprendre la langue à son rythme; le numéro de téléphone du professeur de FLE est communiqué à tous les élèves; les élèves viennent à la rencontre du professeur de FLE à tout moment; des dictionnaires bilingues sont utilisés (quand cela est possible),...

Plusieurs élèves participant au dispositif restent seuls, car difficultés sociales à entrer en contact, barrière de la langue, sentiment de solitude (car seul locuteur de la langue maternelle dans la classe), ... Certains d'entre eux se sentent exclus du groupe-classe soit par les condisciples, soit par l'enseignant lui-même qui a une attitude assez distante avec eux (par exemple, on ne leur donne pas les feuilles, les supports adéquats sous prétexte que l'élève ne maîtrise pas la langue; on hurle sur l'élève car il ne veut pas recopier le tableau; on ne l'autorise pas à employer un dictionnaire utilisable sur le téléphone; on ne le salue pas lorsque l'élève fait la démarche...).

Il va s'en dire que tous ne sont pas comme tel. Une collègue de français a donné un dictionnaire bilingue (français-anglais) à une allophone provenant d'Afrique ou un collègue a réalisé des démarches pour aider un élève syrien à accrocher davantage au système scolaire en réalisant un stage dans un établissement proposant des cours de cuisine.

Dans les cours de FLE, j'essaie un maximum de valoriser les cultures de chacun en m'intéressant aux langues (« Comment dis-tu dans ta langue ? Tu as compris dans ta langue ? »; il m'arrive également de répéter des mots dans des langues étrangères, mots que je mémorise et répète ponctuellement en classe pour valoriser le statut de l'erreur), aux cultures de tous les élèves (« Que fait-on dans ton pays aux fêtes de fin d'année ? On fait cela aussi comme ça ? »), ainsi qu'en confrontant les élèves entre eux lorsqu'ils sont plusieurs dans la classe.

Activités menées

Veillez décrire :

- Les actions menées pour faciliter le processus d'intégration ou stopper la discrimination
- Les experts éducatifs ou ONG éventuellement impliqués dans les activités
- Les outils d'éducation non-formelle éventuellement appliqués en classe
- Les actions et points de vue des enseignants impliqués (formations, experts externes, outils de compétences interculturelles, etc.)
- Les actions des élèves impliqués
- Les actions et réactions des parents impliqués

Lors des cours dispensés, les élèves peuvent me poser toutes les questions qu'ils désirent ou venir avec des documents qu'ils ne comprennent pas. Il arrive parfois que la direction me donne des documents administratifs à compléter (nom, prénom, adresse, coordonnées des parents, ...) et que les élèves le fassent en ma compagnie. Cela permet d'avoir des dossiers complets mais également d'aider les élèves à comprendre des documents administratifs qu'ils devront sans cesse remplir en Belgique.

De plus, les élèves reçoivent une à quatre heures de cours par semaine. Mon horaire est découpé de telle sorte que chaque élève puisse être suivi en fonction de ses besoins et de ses acquis (les plus forts sont donc moins suivis). Certains élèves sont d'ailleurs suivis par des logopèdes ou enseignantes bénévoles afin de les aider à avoir un suivi différencié. Ces élèves sont généralement des élèves dits « à problèmes linguistiques » car ce sont des adolescents analphabètes ou des adolescents primo-arrivants qui sont présents sur le territoire depuis seulement deux semaines.

A chaque élève, je distribue un dossier d'apprentissage (lecture individuelle, grammaire, vocabulaire, conjugaison, ...) qui est toujours en lien avec le niveau de l'élève. Cet élève peut ainsi travailler seul durant toute sa semaine de cours, où il va réaliser tous les exercices du manuel. L'élève revient ensuite aux séances de cours et peut me poser les questions qu'il désire, revenir sur un exercice plus complexe, approfondir une théorie, ... Je suis toujours les désirs de chaque élève, avance en fonction de ses lacunes, de ses envies, de mes observations, ...

J'essaie énormément de m'intéresser à eux en leur posant toujours les mêmes questions : ce qu'ils ont fait la veille, s'ils aiment l'école, si ça se passe bien avec les autres élèves de la classe ... J'essaie de faire un maximum pour que l'élève parle dans la langue-cible autour de sujets multiples et variés.

Il m'arrive parfois de réaliser des activités de communication avec d'autres personnes. Par exemple, les élèves ont appris à demander un itinéraire ou lire un itinéraire; je réalise un chemin à devoir réaliser dans l'école où les élèves doivent interroger des enseignants, des secrétaires, des éducateurs... Il s'agit d'une activité qui plait beaucoup à tous les acteurs car tout le monde peut voir les progrès des allophones et ces élèves peuvent prouver leurs réelles compétences et les progrès réalisés en seulement quelques mois.

Je donne rarement des devoirs aux élèves car j'ai déjà remarqué que beaucoup d'entre eux ne les font pas. Ils préfèrent avancer à leur propre rythme avec le cahier d'exercices qu'ils réalisent doucement et avec l'aide d'un dictionnaire/traducteur sur leur téléphone.

Évaluation et leçons tirées

Veillez décrire :

- *Les résultats atteints*
- *L'impact sur les différents acteurs (élèves immigrés, autres élèves, enseignants, parents, etc.)*
- *Votre opinion sur l'étude de cas*
- *La transférabilité de la stratégie appliquée*

Les évaluations certificatives (chiffrées) réalisées dans le cadre du cours de FLE sont rares mais toujours utiles dans l'apprentissage des apprenants. Elles ne sont pas systématiquement réalisées au terme d'une séquence ou d'un apprentissage spécifique. Je réalise très souvent l'évaluation formative, ne voulant pas démotiver l'élève (= importance nécessaire pour créer un lien avec l'apprenant et l'aider à progresser sans arrêt).





Réseau national d'enseignement supérieur privé
Enseignement catholique français

Les évaluations formatives sont toujours multiples et réalisées dans le but que l'apprenant comme l'enseignant se rendent compte des progrès de l'apprenant au niveau de la langue. Cette évaluation peut être une discussion, un exercice de drill, une rédaction, une activité ludique, une activité de communication avec un autre acteur, ... Rien n'est réalisé où l'apprenant serait mal à l'aise ou convaincu de son incompétence. Je prends toujours la peine de rassurer l'élève sur ses propres capacités à pouvoir réaliser toute activité, tout apprentissages quels qu'ils soient.

Ensuite, certaines évaluations certificatives ont lieu durant l'année (deux ou trois) mais celles-ci sont négociées avec l'élève. Je propose une évaluation lorsque je sais que l'élève en a besoin (après un bulletin chaotique où l'élève se sent incompétent dans plusieurs cours, par exemple) ou si je sais que l'élève va obtenir une note incroyablement élevée. Le but est d'aider l'élève à avoir une bonne estime de soi, à avoir un sentiment de compétence dans la langue française, de maintenir le lien avec lui dans son apprentissage, ...

Je réalise par contre une évaluation qualitative où j'indique les niveaux dans les macro-compétences des langues (production orale et écrite, compréhension orale et écrite) pour chaque des élèves. Ces estimations sont réalisées grâce aux observations réalisées chaque semaine que j'annote dans un calepin. Ensuite, je réalise une synthèse mensuelle pour chaque élève que je suis. Lors des conseils de classe, je m'y rends avec l'ensemble des synthèses que je résume en une grosse fiche qui peut servir de suivi de l'élève. Bien que je donne peu de cours à l'élève, ma voix semble compter tout autant (si ce n'est parfois plus) que celle de mes collègues afin d'indiquer ce que j'observe chez l'élève, où en sont ses compétences linguistiques, son intégration à l'école, ... Ces fiches sont ensuite rassemblées par la direction qui les met dans les dossiers de chaque élève concerné.



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.